

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 23 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six janvier à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 17 février 2023,
Secrétaire de séance : Bernard AURISSET

Etaient présents 37 titulaires, 2 suppléants et 12 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Nathalie PASTOR, Brigitte ROSSI

Suppléant : Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE
Anne-Marie BARRERE suppléante d'André BERNOS

Pouvoirs : David MIRANDE à Jean-Luc ESTOURNÈS, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Fabienne TOUVARD à Marc OXIBAR, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Michèle CAZADOUMECQ à Claude BERNIARD, Sami BOURI à Raymond VILLALBA, Philippe GARROTÉ à Jean CONTOU-CARRÈRE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Patrick MAILLET à Flora LAPERNE, Dominique QUEHEILLE à Brigitte ROSSI, Muriel BIOT à Marie-Annie FOURNIER,

Absents : Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Philippe VIGNEAU, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Alexandre LEHMANN, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOÏPE, Christine CABON, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANE, Laurence DUPRIEZ, Elisabeth MIQUEU, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY, Jean-Luc MARLE,

RAPPORT N° 230223-03-PAH

**PROGRAMME D'ACTION 2023 DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES PYRENEES
BEARNAISES EN PARTENARIAT AVEC LA CCVO**

M. KELLER expose :

Vu la convention de labellisation Pays d'Art et d'Histoire du 18 janvier 2013,

Vu les règlements d'intervention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine, du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, et du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,

Considérant la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée de l'animation du label PAH, entre la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau et la Communauté de Communes du Haut-Béarn,

Considérant le programme d'actions 2023 présenté (annexe 1),

Les actions retenues au titre de l'année 2023 sont présentées de manière détaillée en annexe 1.

Le budget prévisionnel correspondant à ces actions partagées à l'échelle Ossau – Haut Béarn est estimé ainsi :

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
FONCTIONNEMENT	4 600€	DRAC	12 000 €
ORGANISATION	5 400€	CR	14 000 €
RECHERCHE	5 600€	CD 64	4 500 €
COMMUNICATION	11 700€	Autofinancement (CCVO + CCHB)	39 500 €
SENSIBILISATION	42 700€		
TOTAL	70 000 €	TOTAL	70 000 €

Les dépenses prévisionnelles se répartissent entre :

- 50 300 € de prestations externes,
- 19 700 € de dépenses de rémunérations.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** le programme d'actions 2023,

- **VALIDE** les sollicitations de financements sus-indiqués auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, et du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,

- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents correspondants,

- **ADOpte** le présent rapport.

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le



ID : 064-200067262-20230223-230223_03A1-DE

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 23 février 2023
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé BA

Signé BU

Bernard AURISSET

Bernard UTHURRY

-ANNEXE-**PAYS D'ART ET D'HISTOIRE PYRÉNÉES BÉARNAISES****PROGRAMME 2023**

Le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises a été labellisé le 17 novembre 2011. Il est formé par les Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau. Il a pour objet la mise en œuvre de la convention décennale signée le 18 janvier 2013.

Son projet de développement patrimonial se fait à plusieurs échelles : celle d'actions collectives mises en œuvre en commun sur le territoire des deux EPCI et celle d'actions individuelles concertées menées par chacun des EPCI, notamment dans le domaine éducatif.

FONCTIONNEMENT

- **Gestion** : préparation et animation des Comités de Pilotage, montage des dossiers de financement, relation avec les partenaires institutionnels.
- **Conseil scientifique** : relation avec les membres du conseil scientifique pour les orientations, propositions de thèmes de recherche, expertise pour publications, parcours et supports grand public
- **Bilan décennal**
- Candidature pour le **renouvellement***

ORGANISATION

1. **Actions nationales** du label + événements : liens avec le Ministère, participation aux réunions semestrielle, coordination des programmations du territoire
2. **Actions régionales** du label, relations et réunions DRAC Nouvelle Aquitaine, liens et actions avec l'ANAAP Nouvelle Aquitaine
3. **Actions locales** du label, coordination des programmations favorisant la cohérence de l'action patrimoniale
4. Structuration et développement du **Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine des Pyrénées béarnaises***
5. Participation à la **mise en tourisme du territoire, du label et de son patrimoine**
6. Participation aux opérations **d'aménagement du territoire**
7. Participation au Comité technique et au comité de projet **Petite Ville de Demain et l'Opération de Revitalisation du Territoire** pour Oloron Sainte-Marie et les polarités d'équilibre du Haut-Béarn, Arudy et Laruns

8. Participation et animation à l'élaboration du **SCOT et du PLUi** : travail avec les prestataires (Agence Urbanisme, CAUE, Conservatoire des Espaces Naturels, Bureaux d'étude privés, partenaires institutionnels)

9. Participation à la mise en œuvre du **plan de gestion local UNESCO** de l'ancienne cathédrale Sainte-Marie d'Oloron

COMMUNICATION

Conception, réalisation et diffusion des **programmes périodiques** (mai/août, septembre, octobre/décembre)

Conception, réalisation et diffusion d'un **Focus** « Paysages en Pyrénées béarnaises » en partenariat avec le CAUE 64 reprenant les éléments constitutifs naturels et culturels de nos paysages ruraux et urbains pour une large diffusion auprès du grand public.

RECHERCHES / CONNAISSANCES

Le fil conducteur du volet recherches et connaissances est à la fois leur acquisition mais aussi leur transmission auprès de professionnels du territoire dans les domaines du patrimoine, de l'aménagement du territoire et du tourisme. Une attention est également portée aux acteurs associatifs qui constituent une force vive et sur lesquels reposent une partie de l'animation du territoire.

Collecte de mémoire

Les enjeux des Pyrénées béarnaises :

- Recueillir, conserver et valoriser les témoignages sur l'histoire mais aussi sur les savoir-faire afin de mieux connaître le territoire,
- Proposer une approche complémentaire entre les actions menées par le service et les acteurs du territoire sur les thèmes traités à partir de l'état des lieux des projets réalisés et en cours.

L'année 2023 permettra de procéder aux recherches nécessaires et à établir un programme de sensibilisation pour 2024 concernant l'installation des **pratiques sportives et de leurs équipements** en lien avec les Jeux Olympiques.

Formations-actions

Il est proposé deux temps de formation-action thématique à vocation pédagogique pour l'ensemble des guides-conférenciers, médiateurs du patrimoine, agents des services urbanisme portant sur :

- **Les techniques de médiation impliquantes et ludiques**
- **La lecture de paysage en milieu rural**

ACTIONS ÉDUCATIVES ET E.A.C.

Des visites, ateliers et parcours sont ainsi proposées toute l'année aux enseignants mais aussi aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement afin de sensibiliser le jeune public à l'architecture et au patrimoine. Un rapprochement avec les structures porteuses de handicap mental permet la programmation de visites et le prêt de supports pédagogiques avec un temps de formation à leur usage à destination des encadrants.

De façon systématique les vendredis précèdent les événements nationaux (Journées de l'Archéologie, Journées Européennes du Patrimoine, Journées nationales de l'Architecture), une journée dédiée aux scolaires permet de développer des actions pédagogiques.

La plupart des activités proposées sont des ateliers et des visites axées sur certains sites du Réseau des Musées et Centres d'interprétation.

ACTIONS DE SENSIBILISATION TOUT PUBLIC

Développement des actions de connaissance, valorisation et de médiation tout public

Le rôle de coordination avec les différents acteurs professionnels et associatifs permet d'établir une programmation sur l'ensemble du territoire et une approche concertée en amont des actions menées. La programmation des actions de sensibilisation soulignera les 10 ans du label sur le territoire.

1. Les événements nationaux

Pour l'ensemble des actions menées lors des événements nationaux, le Pays d'art et d'histoire joue un rôle de coordonnateur et de garant auprès des partenaires locaux et associatifs qui prennent part à ces journées. Il propose également une programmation dédiée en favorisant une répartition géographique équitable sur le territoire.

a. Les Journées Européennes de l'Archéologie (16/18 juin)

Depuis 2010, les Journées nationales de l'archéologie sensibilisent le grand public à la diversité du patrimoine archéologique, aux résultats de la recherche et aux différentes spécialisations et méthodes de fouilles.

Le temps du week-end, plusieurs acteurs se mobilisent pour faire découvrir au plus grand nombre les richesses du territoire notamment par le biais des collections abritées dans le Musée d'Ossau et la Maison du Patrimoine à Oloron Sainte-Marie, tous deux membres du Réseau. Le Pays d'art et d'histoire joue un rôle de coordination et complète la programmation si nécessaire.

b. Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (24/25 juin)

Ces journées sont l'occasion de faire un zoom sur le patrimoine vernaculaire du territoire. Des temps d'échanges et de concertation seront proposés pour la mise en place d'une programmation en fonction du thème annuel, avec l'ensemble des communes et acteurs du territoire.

c. Journées Européennes du Patrimoine (16/18 septembre)

Des temps d'échanges et de concertation seront proposés pour la mise en place d'une programmation du thème de la 40^{ème} édition dont l'anniversaire sera mis en avant par l'ensemble des acteurs du territoire

d. Journées Nationales de l'Architecture (15/16 octobre)

La programmation intégrera notamment la « Visite guidée à la Dada » sur le quartier de la Confluence, la découverte du Somport. Exposition, ateliers didactiques et rencontres seront proposés à tous les publics...

2. Patrimoine inscrit au titre du Patrimoine Mondial par l'UNESCO

a. Chemins de Compostelle

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Gestion Local UNESCO, plusieurs actions de sensibilisation aux habitants et visiteurs seront programmées (visites, temps d'échanges, présentations du dispositif...mais aussi accompagnement aux démarches d'actualisation de l'étude avant restauration) en concertation avec les services municipaux concernés.

b. La transhumance

Le site « ça-ï ça-ï, écomusée du pastoralisme » à Lourdios-Ichère ainsi que les collections des sites du RIAP pourront servir à mieux comprendre les pratiques anciennes et actuelles et renvoyer vers les actions portées par les communautés de pratiques mais aussi par les Offices de Tourisme qui les accompagnent.

L'écomusée à Lourdios participera notamment à la Fête de la Transhumance du village en proposant différentes activités pendant le premier week-end de juin, notamment avec la diffusion de deux spectacles musicaux créés avec les sonnailles du bétail en transhumance, en lien avec le CERC – centre de création musical.

3. Programme de visites individuelles

a. Visites de printemps

- *Visites décalées (à partir mi-avril)*

Ces temps sont proposés en lien avec les 2 sites de l'Ecomusée de la Vallée d'Aspe. L'utilisation d'outils atypiques permet d'attirer les familles lors de ces animations tout en assurant une transmission pédagogique et ludique.

Lourdios-Ichère dans tous les sens

Sarrance sens dessus dessous

- *Visites thématiques (avril-juin)*

L'accent sera mis sur les paysages nombreux et variés du territoire, de la plaine agricole aux cols et sommets pyrénéens. Les sentiers des Plans Locaux de Randonnée (PLR) serviront de points de départ à des balades qui seront l'occasion de délivrer les clés de lecture de nos paysages dont la variété tient à la géomorphologie mais aussi aux pratiques agricoles et pastorales. Ces moments de découverte seront menés avec un

des paysagistes en charge de la refonte de l'atlas des paysages des Pyrénées-Atlantiques afin d'apporter des éclairages supplémentaires. Des « kits de découverte » (loupes, jumelles, de bandeaux et autres accessoires) permettront de découvrir les composantes olfactives, sensorielles, sonores et visuelles des paysages de notre territoire.

b. Visites d'été (juillet-août)

L'essentiel des visites proposées pendant la période estivale portera sur le Fort du Portalet, à nouveau ouvert au public depuis l'été 2022.

Les autres visites proposées se feront en lien avec les sites de l'écomusée de Lourdios-Ichère et de Sarrance (visites décalées, balades aux flambeaux, balades pastorales...).

c. Visites d'automne/hiver (septembre- décembre)

Laissez-vous conter nos paysages en Pyrénées béarnaises. Les visites sont conçues en partenariat avec les communes concernées, un élu et des personnes ressources, le cas échéant. Véritable moment d'échanges et de convivialité, elles allient connaissances liées aux études et mémoire vive des habitants.

*Pour mémoire, 2023 sera une année charnière, puisque le travail d'élaboration de la candidature au renouvellement du label sera mené, ainsi que d'analyse du positionnement des sites du RIAP et la définition d'une stratégie de communication.

1/ RIAP – ÉTUDE DE POSITIONNEMENT ET PLAN DE COMMUNICATION

Le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises coordonne un ensemble de musées et centres d'interprétation constituant le Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (RIAP).

Il est composé des structures muséographiques suivantes : La Falaise aux Vautours, La Maison d'Ossau, La Maison du Barétous, La Maison de la Mémoire, Ça-ï, Ça-ï, l'écomusée du Pastoralisme, L'Écomusée de la Vallée d'Aspe à Sarrance, La Villa Bedat – Centre culturel et patrimonial du Haut-Béarn, les musées d'Oloron Sainte-Marie (La Tour de Grède, La Maison du Patrimoine, et Le Trésor de la Cathédrale.

Le projet consiste à établir un positionnement de l'offre du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine et de déterminer messages et moyens de communication.

La question est tant d'augmenter le nombre de visiteurs – habitants comme touristes – que de savoir comment améliorer leur accueil et les aider à tirer un maximum d'enseignements et d'expériences de leur visite.

Il est également nécessaire de renforcer l'attractivité touristique, la capacité à séduire de nouveaux publics et améliorer le taux de transformation de nos visiteurs en clients... mieux les inspirer, mieux les séduire, mieux les fidéliser.

Le cabinet ALASKAA travaillera sur cette double approche et rendra ses conclusions en avril 2023, ce qui permettra d'intégrer les conseils de repositionnement éventuels des sites membres du réseau pour viser complémentarité thématique et offre de service en adéquation avec les attentes des publics.

2/ ACCOMPAGNEMENT À L'ANCRAGE DU LABEL

La mise en œuvre du label est régie par une convention décennale établie par la Préfecture de Région par le biais de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Celle établie pour les Pyrénées béarnaises a été signée en janvier 2013, il convient donc d'envisager son renouvellement.

Dans ce cadre, la première étape du processus est l'établissement d'un bilan, actuellement en cours de finalisation.

La seconde étape consiste à la définition du projet qui sera repris dans la convention –cadre décennale et déclinée en plan d'actions quinquennal.

Cette deuxième phase et la volonté de mettre en adéquation besoins du territoire et attentes ministérielles constituent un enjeu majeur dans la procédure.

Les conditions de réussite de l'ancrage du label au territoire passera notamment par l'implication des acteurs locaux (élus, techniciens, société civile), et la nécessité de transversalité des items à envisager dont la réussite devra être mesurée.

Le cabinet Objectif Patrimoine a été retenu pour nous accompagner dans ce travail.